



Bibliothèque multilingue

La Bibliothèque nationale a créé récemment, à Ottawa, un service de prêt d'ouvrages rédigés, soit par des Canadiens soit sur le Canada, dans des langues autres que l'anglais et le français. Le « biblioservice » choisit, acquiert et répertorie les ouvrages puis les propose aux bibliothèques publiques desservant des régions où le besoin de tels livres se manifeste alors que les crédits qui seraient nécessaires font défaut sur le plan local. Les collections offertes comprennent des romans, des biographies, des relations de voyages, etc., pour lecteurs de tous âges. Priorité a été donnée aux livres édités dans les langues non officielles les plus répandues au Canada : l'italien, l'allemand, l'ukrainien, le chinois, le portugais, le polonais, le néerlandais, le finnois.

Aéroport de Montréal-Mirabel

C'est ce mois-ci que le nouvel aéroport international de Montréal-Mirabel entre en service. Dès le début, il assurera le trafic aérien entre la métropole canadienne et tous les pays étrangers, à l'exception des États-Unis qui continueront d'être desservis par l'aéroport de Dorval. Construit à cinquante-cinq kilomètres au nord-ouest de Montréal, au lieu-dit Mirabel, l'aéroport a été conçu pour répondre aux besoins du trafic pendant beaucoup plus de cinquante ans. Pour réaliser ce grand projet, le gouvernement a exproprié un territoire de trente-six mille hectares sur lequel sept mille hectares sont réservés à la zone opérationnelle. A l'ouverture, les installations comportent une aérogare et deux pistes, ce qui permettra de traiter près de quatre millions de passagers par an, Dorval en accueillant cinq millions de son côté. Par

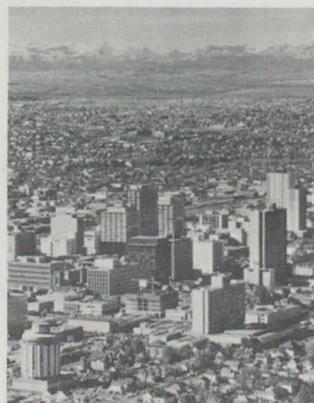
la suite, Dorval abandonnera peu à peu le gros de son trafic. Dans une dizaine d'années, Montréal aura plus de vingt millions de passagers aériens, dont près de dix-sept millions à Mirabel. Dans cinquante ans, le nouvel aéroport assurera, avec six pistes et six aérogares,



six cent trente mille mouvements d'avions par an (cinquante à soixante millions de passagers). Les installations de la première phase de l'aéroport ont été conçues selon le principe de la séparation de l'avion et de l'aérogare : l'avion stationne à l'écart de l'aérogare et des véhicules transbordeurs assurent le transport des passagers entre les deux points. Ces véhicules, qui peuvent accueillir cent cinquante personnes, sont réglables en hauteur pour s'adapter à tous les types d'appareils.

Centenaire de Calgary

La ville de Calgary (Alberta) célèbre cette année son centième anniversaire. En 1875, la Police montée du nord-ouest établit en effet un campement au confluent de la Bow et de l'Elbow (la rivière de l'Arc et



la rivière du Coude des découvreurs français qui avaient poussé jusque là leur expédition de 1751). Un bourg se forma, qui fut bientôt desservi par le chemin de fer transcontinental. L'endroit avait beaucoup

d'atouts, au point de contact de l'immense plaine, devenue terre à blé, et des montagnes Rocheuses. La ville, l'une des plus hautes du pays (1160 mètres d'altitude), est maintenant l'un des grands centres industriels et commerciaux de l'ouest ; avec 450 000 habitants, elle est la huitième ville canadienne.

Un minéralier brise-glaces

Le gouvernement canadien a le projet de construire et d'exploiter, dans le cadre d'une société d'économie mixte, un minéralier brise-glaces de 28 000 tonnes de port en lourd. Le navire serait lancé, prévoit-on, dans deux à trois ans. Il servirait à éprouver et à parfaire la compétence technique et commerciale canadienne dans le transport des minerais, du gaz naturel et du pétrole de l'Arctique. Le coût de sa construction ne serait pas inférieur à 35 millions de dollars (plus de 140 millions de francs français). Le minéralier brise-glaces pourrait être le premier d'une dizaine de cargos de ce type.

Sculpture « publique »

Depuis plus de six ans, les bâtiments construits par le gouvernement fédéral reçoivent une subvention (1 p. 100 du coût de la construction) pour la décoration publique. Les projets – des sculptures, le plus souvent – doivent être liés à la conception architecturale. A Ottawa, les importants bâtiments publics qui ont été construits au cours des dernières années – le ministère de la défense nationale, le ministère des affaires extérieures, la bibliothèque scientifique nationale – ont bénéficié de cette disposition. Plusieurs gouvernements provinciaux envisagent de l'adopter pour leurs propres réalisations.

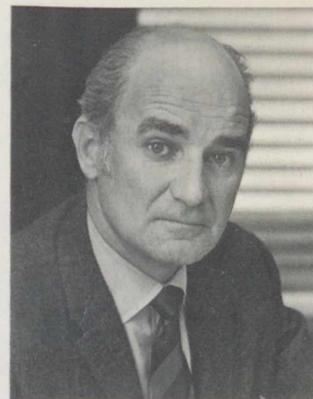
Exportations vers le Japon

Selon le Japan Economic Research Centre, la valeur des achats japonais au Canada atteindrait 7 milliards de dollars

en 1985. Cela exigerait que le taux de croissance des exportations canadiennes à destination du Japon soit d'ici là de 15 p. 100 par an. Si l'on en juge d'après la répartition géographique actuelle des ventes, on peut prévoir que l'évolution se fera au profit de l'ouest du pays : les fournisseurs du Japon sont surtout la Colombie-Britannique (50%) et les trois provinces des Prairies (total : 33%), ensuite l'Ontario et le Québec (moins de 10% chacune). Le Japon occupe depuis plusieurs années le deuxième rang parmi les clients du Canada, bien après les États-Unis mais avant le Royaume-Uni.

M. Gérard Pelletier ambassadeur à Paris

M. Gérard Pelletier, jusque-là ministre fédéral des communications, prend ce mois-ci ses nouvelles fonctions d'ambassadeur en France. Il succède à M. Léo Cadieux, qui a représenté le Canada à Paris pendant cinq ans. Agé de cinquante-six ans, M. Pelletier a été longtemps journaliste. Il a notamment dirigé « le Travail », organe de la Confédération des syndicats nationaux, et animé à la radio et à la télévision des émissions d'actualités sociales. Elu en 1965 député (libéral)



de Montréal à la Chambre des communes du Canada, il est chargé en 1968 du secrétariat d'État, département ministériel dont les compétences sont d'ordre culturel, puis en 1972 du ministère des communications. Au cours des dernières années, M. Pelletier a été étroitement associé à la formation et à l'action de l'Agence de coopération culturelle et technique et, d'une manière plus générale, à la politique du gouvernement canadien en faveur de la francophonie.